Mr. Mackenzie said the hon. gentleman might call out "Hear, hear," but when the Government was condemned on the previous vote of raising salaries in Nova Scotia, why did he not resign then? The explanation was that it was a vote he did not expect, and now he appealed to his followers, cracking the Ministerial whip over them to prevent the possibility of anything unpleasant in the vote about to be taken. His resolution pointed to a manifest case of injustice perpetrated by the Government and opposed altogether to the policy adopted by the House. Having pointed this out to the House he would leave every one to vote just as he pleased.

Hon. Mr. Anglin said he was exceedingly surprised that the member for Cornwall had determined to oppose the motion on the ground that it was in favour of a Fenian invasion and the rebellion in the North-West (hear, hear, and laughter.)

Hon. Mr. MacDonald (Cornwall)—I never said anything of the kind. (Laughter.)

Hon. Mr. Anglin-The whole House heard it.

Hon. Mr. MacDonald (Cornwall) said that what he had said was that when the Fenians were on the borders, and troubles were existing in the North-West, the motion was not opportune.

Hon. Mr. Anglin said that he was perfectly willing to admit that what the hon. gentleman had said then was almost a repetition of what he had said a few moments ago. (Laughter.) He (Hon. Mr. Anglin) would be unwilling to drive the Ministry from their position, and he would vote against a motion of want of confidence; but there was much in the estimates of the present year with which he conscientiously found fault. There had been salaries created in New Brunswick without the consent of that House: but he did not think if the motion were passed the Government should resign. To do so would be shirking the duties they owed to the country, still he could not strain his conscience to keep them or any other men in office by voting for unnecessary expenditure.

Mr. Ault said that the increase in salaries had been denied, but he found that there had been a positive increase of \$23,000, (no, no). He said yes, yes. He was against high salaries although he had no objection to see those properly paid who did the work, but he did object

M. Mackenzie déclare que sir John A. Macdonald peut bien dire «Bravo!» mais il se demande pourquoi il n'a pas démissionné lorsque le Gouvernement a été battu lors du vote précédent au sujet de l'augmentation du traitement des fonctionnaires de la Nouvelle-Écosse. L'explication vient du fait qu'il s'agissait d'un vote auquel ce dernier ne s'attendait pas, et maintenant, il fait appel à ses partisans, claquant le fouet ministériel au-dessus de leurs têtes afin de prévenir une défaite au cours du scrutin qui va suivre. Sa résolution souligne une injustice du Gouvernement et s'oppose à la politique adoptée par la Chambre. Après avoir signalé ces faits à la Chambre, il laisse chacun voter comme il l'entend.

L'honorable M. Anglin dit qu'il est très surpris que le député de Cornwall ait décidé de s'opposer à la motion sous prétexte qu'elle encourage une invasion des Fenians et la rébellion dans le Nord-Ouest. (Bravo! et rires.)

L'honorable M. Macdonald (Cornwall) affirme qu'il n'a jamais rien dit de la sorte. (Rires.)

L'honorable M. Anglin dit que toute la Chambre l'a entendu.

L'honorable M. Macdonald (Cornwall) déclare que ce qu'il a dit, c'était qu'au moment où les Fenians étaient à la frontière et où il y avait des troubles dans le Nord-Ouest, la motion ne semblait pas alors opportune.

L'honorable M. Anglin dit qu'il consent à admettre que ce que M. Macdonald vient de dire est une répétition presque exacte de ce qu'il a dit, il y a quelques minutes. (Rires.) Il ne désire pas chasser les ministres de leurs postes et il dit qu'il voterait contre une motion de blâme, mais qu'il y a plusieurs éléments dans les prévisions budgéraires de cette année qu'en conscience, il doit désapprouver. On a fixé des traitements pour des fonctionnaires du Nouveau-Brunswick sans le consentement de la Chambre, mais il croit que le Gouvernement ne devrait pas démissionner si la motion était adoptée. Démissionner équivaudrait pour le Gouvernement à se dérober à ses devoirs envers les citoyens de ce pays, mais il dit qu'il ne peut pas forcer sa conscience à garder en fonction les membres du Gouvernement ou tout autre fonctionnaire en votant des dépenses inutiles.

M. Ault dit que l'augmentation des traitements a été refusée, mais il trouve qu'il y a eu une augmentation certaine de \$23,000. (Non, non.) Il dit que oui. Il est contre les traitements élevés même s'il ne s'oppose pas à ce qu'on paie bien ceux qui travaillent réellement, mais il